ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

PROPOSITION DE LOI DE L'ECOLE

CANTO PERDRIX II

MARTIGUES

Circonscription de M. Pierre DHARRÉVILLE

SOUMISE AU JURY NATIONAL RÉUNI LE 27 MAI 2020

24e PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

Visant à renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport

Présentée par



Élèves de la classe de CM2 de Madame Coulin, école élémentaire Canto Perdrix 2 de Martigues (académie d'Aix-Marseille)

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

Le sport fait partie de notre vie : nous le pratiquons, en club ou en famille, et nous le regardons aussi à la télévision ou bien nous avons parfois la chance d'assister à des compétitions quand celles-ci se déroulent près de chez nous.

Nous avons constaté que les sportives ne jouent pas dans les mêmes conditions que les sportifs. Par exemple, lors du tournoi des 6 nations en rugby en 2019, les joueurs ont eu droit au Stade de France, alors que les joueuses, dont le tournoi se déroulait aux mêmes dates, ont joué à Montpellier et à Villeneuve d'Asq, dans des stades moins prestigieux. Les Français se sont classés à la quatrième place du tournoi alors que les Françaises ont obtenu la troisième place. En 2019 aussi, les footballeuses françaises ont joué au Parc des Princes et non au Stade de France, alors que la France était pays organisateur.

Le football est également un sport où les inégalités de salaire entre les sportifs et les sportives sont les plus importantes. Le salaire moyen d'une footballeuse se situe entre 1 500 et 3 000 euros, alors que le salaire moyen d'un footballeur dépasse les 40 000 euros. C'est un énorme écart, alors que les performances sont équivalentes au niveau international. En 2018, les Français ont certes remporté la coupe du monde de football en Russie mais en 2019, les Françaises ne se sont inclinées qu'en quart de finale.

Nous avons aussi constaté que le sport diffusé à la télévision était le plus souvent des compétitions masculines. Selon une étude du CSA, le sport féminin à la télévision représentait 16 à 20 % du volume horaire de retransmissions sportives en 2016.

Beaucoup de sports sont pratiqués à la fois par des hommes et des femmes et les compétitions ont lieu en même temps, comme par exemple l'athlétisme ou la natation. Mais lors des épreuves officielles, les concurrentes et les concurrents concourent toujours séparément, sauf pour quelques sports (seulement 9 en tout aux JO de Rio) où il existe des équipes mixtes, comme la voile, le badminton, le tennis ou encore l'équitation. Nous pensons que la mixité pourrait être un moyen de réduire les inégalités puisque hommes et femmes seraient dans la même équipe.

Article 1er

Les sportives doivent être payées autant que les sportifs, ou que l'écart entre les salaires doit diminuer.

Article 2

Lors des compétitions officielles, les sportives doivent jouer sur les mêmes installations que les sportifs, et non sur des stades moins bien aménagés ou moins prestigieux.

Article 3

La télévision doit retransmettre autant de compétitions sportives officielles féminines que masculines.

Article 4

Il doit y avoir des équipes mixtes dans toutes les disciplines sportives qui le permettent.